

Toni Zweifel: Dossiers du procès soumis au Vatican

La deuxième phase, celle "romaine", du procès de béatification de Toni Zweifel vient de commencer.

07/10/2020

La deuxième phase, celle "romaine", du procès de béatification de Toni Zweifel vient de commencer. Le 18 septembre, la documentation, qui a été préparée dans le diocèse de Coire pendant 20 ans, a été soumise à la

Congrégation pour la cause des saints à Rome. Le postulateur de la cause, l'abbé Andreas Wildhaber, a remis les dossiers au nom de l'administrateur apostolique de Coire, Mgr Peter Bürcher.

Comme premier pas, le prélat de l'Opus Dei, Mgr Fernando Ocariz, devra nommer un nouveau postulateur résidant à Rome. Celui-ci présentera une demande d'ouverture de la phase romaine. La Congrégation devra vérifier ensuite la qualité de la documentation. Si le résultat est positif, elle ouvrira officiellement la procédure. Il s'ensuit la préparation d'une soi-disant "positio", qui doit prouver que Toni Zweifel a fait ses preuves dans toutes les vertus chrétiennes. Une fois cette preuve apportée, la Congrégation déclare dans un décret les vertus dites héroïques du Serviteur de Dieu Toni Zweifel. En outre, la preuve d'un miracle par

l'intercession du Serviteur de Dieu
est nécessaire pour pouvoir procéder
enfin à la béatification.

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-fr/article/toni-zweifel-
dossiers-du-proces-soumis-au-vatican/](https://opusdei.org/fr-fr/article/toni-zweifel-dossiers-du-proces-soumis-au-vatican/)
(07/02/2026)